

DOSSIERS FERMÉS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 3 mai 2011

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Jean-François Guyon	Monsieur Jean-François Guyon; conseil d'arrondissement du 3 mai 2011 : M. Guyon discute d'un reportage de la Société Radio-Canada ayant suscité une forte controverse quant aux pratiques d'euthanasie du Berger Blanc, une entreprise effectuant les activités de fourrière animale pour le compte de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie. M. Guyon désire savoir si des actions ont été posées à l'endroit de ce fournisseur de services, tout en s'interrogeant sur l'opportunité de maintenir un lien contractuel avec celui-ci.	F.W. Croteau F. Limoges	DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, M. FRANÇOIS W. CROTEAU, DRESSE UN ÉTAT DES LIEUX AU REGARD DU DOSSIER DU BERGER BLANC, EN FAISANT REMARQUER QUE LES SOLUTIONS DE RECHANGE DEMEURENT LIMITÉES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE ANIMALIER. M. CROTEAU DONNE L'ASSURANCE QUE L'ARRONDISSEMENT EXERCE UN SUIVI RIGOUREUX VIS-À-VIS DU BERGER BLANC JUSQU'À L'ÉCHÉANCE DU CONTRAT EN VIGUEUR, SOIT EN AVRIL 2012. LE CONSEILLER SAINT-ÉDOUARD, M. FRANÇOIS LIMOGES, RÉSUME LES DÉMARCHES ENTREPRISES AUPRÈS DU BERGER BLANC, TOUT EN RAPPELANT LES CONTRAINTES AVEC LESQUELLES L'ARRONDISSEMENT RESTE AUX PRISES.

Mme Catherine Désy-Gougeon	Madame Catherine Désy-Gougeon, conseil d'arrondissement du 3 mai 2011 : Mme Désy-Gougeon rend compte des démarches entreprises en vue de mettre en place un service de brigadier scolaire à l'angle de la 16^e Avenue et de la rue Dandurand (école Saint-François-Solano —Annexe). Cette demande essuya un refus de la part de la CSDM et Mme Désy-Gougeon s'en remet maintenant aux autorités municipales pour obtenir gain de cause.	F. W. Croteau P. Savard J. Savard	► DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, M. FRANÇOIS W. CROTEAU, TIENT À SOULIGNER QUE LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT N'EXERCE AUCUNE AUTORITÉ DÉCISIONNELLE EN MATIÈRE DE DOTATION DE BRIGADIERSCOLAIRES. LE COMMANDANT DU PDQ 44, M. PIERRE SAVARD, EXPLIQUE QUE LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE TRAVERSE SCOLAIRE PROTÉGÉE IMPLIQUE EN CONTREPARTIE L'ÉLIMINATION D'UNE AUTRE DESSERT. DE NOUVELLES AVENUES SONT ENVISAGÉES AFIN DE Doter L'ÉCOLE VISÉE D'UN PASSAGE SÉCURISÉ. LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, M. JACQUES SAVARD, RAPPORTE LES MESURES QUI ONT ÉTÉ IMPLANTÉES POUR RALENTIR LA CIRCULATION VÉHICULAIRE DANS LE SECTEUR DE L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-SOLANO —ANNEXE. DES DOS D'ÂNE SERONT MIS EN PLACE ET LES DISCUSSIONS SE POURSUIVRONT AVEC LES SERVICES POLICIERS POUR OPTIMISER LA SÉCURITÉ DES MOUVEMENTS PIÉTONS DANS LE SECTEUR.
----------------------------	--	--	---

M. Philippe Mougeot	Monsieur Philippe Mougeot; conseil d'arrondissement du 3 mai 2011 : M. Mougeot effectue deux interventions auprès du conseil : 1) M. Mougeot signale le caractère prononcé des accélérations véhiculaires sur la rue de la Roche, plus particulièrement entre les rues Beaubien Est et de Bellechasse. Il fait remarquer qu'aucune signalisation n'est installée à cet endroit concernant la limite de vitesse et l'interdiction du camionnage de transit. M. Mougeot désire par ailleurs connaître les suites accordées consécutivement à une requête déposée à cet effet lors de la séance du 6 décembre 2010 (Dossier GDC : 10-278907). 2) M. Mougeot fait état de la problématique de la traversée piétonne sur le boulevard Rosemont, entre les rues Garnier et Marquette. Il suggère l'aménagement d'un passage pour protéger les mouvements de personnes sur ce tronçon de rue.	F. Limoges J. Savard J. Savard	► DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, M. FRANÇOIS LIMOGES, MENTIONNE QUE DES MESURES DE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE SONT PRÉVUES POUR RESTREINDRE L'ESPACE VÉHICULAIRE SUR LA RUE DE LA ROCHE. LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, M. JACQUES SAVARD, EXPLIQUE EN COMPLÉMENT QUE LE POSITIONNEMENT DES PANNEAUX DE LIMITE DE VITESSE RÉPOND À DES CRITÈRES PRÉCIS. IL CONFIRME ÉGALEMENT QUE LE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE SERA CONÇU EN VUE DE RÉDUIRE LA PROPENSION AUX MANŒUVRES DE DÉPASSEMENT SUR LA RUE DE LA ROCHE. LE DIRECTEUR DES TRVAUX PUBLICS, M. JACQUES SAVARD, PRÉCISE QUE L'AMÉNAGEMENT D'UN PASSAGE PIÉTON SUR LE BOULEVARD ROSEMONT SERAIT DAVANTAGE SUSCEPTIBLE DE CRÉER UN SENTIMENT ERRONÉ DE SÉCURITÉ CHEZ LES PERSONNES, SANS ÉGARD AUX RISQUES RÉELS DE TRAVERSE.
----------------------------	---	---	---

Mme Sandra Sylva	Madame Sandra Sylva; conseil d'arrondissement du 3 mai 2011 : Mme Sylva discute de l'item 40.04 inscrit à l'ordre du jour, relatif à l'approbation de plans pour un projet de construction à l'emplacement situé au 6422, avenue Christophe-Colomb. Elle désire obtenir l'assurance que le conseil accordera des suites favorables à ce dossier.		
------------------	---	--	--